

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur. Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (Salle n° 11),  
sis Cité Judiciaire, 3 rue Victor Hugo, 95300 PONTOISE

**Mardi 18 Avril 2023 à 13h30 - EN UN LOT (Occupé)  
à SAINT GRATIEN (95210), 10 rue Saint Exupery  
LE FORUM - Bâtiment VII - Escalier II**

**Au 4<sup>ème</sup> étage, UN APPARTEMENT d'environ 92 m<sup>2</sup> - Balcon - UNE CAVE  
UN PARKING PRIVATIF - DROIT DE SUPERFICIE SUR LA PARCELLE AE 490**

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS  
ET D'ILE DE FRANCE, Société civile coopérative à personnel et capital variables, régie par les dispositions du Livre V du Code Rural, ayant son siège social à PARIS 12<sup>ème</sup> - 26 Quai de la Rapée, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° D 775 665 615, agissant

Ayant pour Avocat :

Maître Pascal PIBAULT avocat associé au barreau du VAL d'OISE, membre de la SCP P.M.H., demeurant 22 rue Victor HUGO 95300 PONTOISE, Et Maître Bernard-Claude LEFEBVRE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant à PARIS 1<sup>er</sup> - 20 Quai de la Mégisserie (Tél : 01.42.33.78.08). Au Cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Telle qu'elle résulte du procès-verbal de description établi le 4

mars 2021 par Maître Samuel CRAPOULET, commissaire de Justice au PLESSIS BOUCHARD.

Au 10 Rue Saint Exupéry, Etage 4, porte de gauche, SAINT GRATIEN (95210), cadastrés AE 473, AE 475 à 491, AE 623 et AE 624, lots 1062, 1040, 2757 de l'état descriptif de division et règlement de copropriété, un appartement se composant d'une entrée desservant sur la gauche une cuisine et depuis la droite de l'entrée un double séjour. Un dégagement dont l'accès se fait au fond à gauche du séjour double. Une première chambre dont l'accès se fait depuis la première ouverture située en partie droite du dégagement. Un water-closet dont l'accès se fait depuis la seconde ouverture située en partie droite du dégagement. L'accès à la salle de bains se fait depuis la troisième ouverture située en partie droite du dégagement. L'accès à la deuxième chambre se fait depuis une ouverture située au fond à droite du dégagement. L'accès à la troisième chambre se fait depuis une ouverture située au fond à gauche du dégagement.

---

**MISE A PRIX : 63 000 € (SOIXANTE-TROIS MILLE EUROS)**

(Outre les charges, clauses et conditions du Cahier des Conditions de Vente)

On ne peut porter les enchères que par Ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de PONTOISE.

Consignations pour enchérir : 6 300 euros à valoir sur le Prix et 12 000 euros

à valoir sur les frais et émoluments selon deux chèques de banque à l'ordre de la CARPA.

---

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser :

- Au cabinet de Maître Bernard-Claude LEFEBVRE, Avocat au Barreau de PARIS demeurant à PARIS 1<sup>er</sup> - 20 Quai de la Mégisserie (Tél : 01.42.33.78.08) pour consultation du cahier des conditions de vente et sur [www.lefebvre-avocats.com](http://www.lefebvre-avocats.com).

- Au cabinet de Maître Pascal PIBAULT avocat associé au barreau du VAL d'OISE, membre de la SCP P.M.H., demeurant 22 rue Victor HUGO 95300 PONTOISE

- Au Greffe des criées du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PONTOISE (saisie immobilière) – siégeant à la Cité Judiciaire, 3 rue Victor Hugo, 95300 PONTOISE pour consultation du cahier des conditions de vente où il a été déposé le 8 avril 2021 sous la référence RG 21/00083 - Sur internet : [www.licitor.com](http://www.licitor.com)

- Visite : le mercredi 5 avril 2023 à 14h